



*La Bernache
cravant*

Journal municipal

Février 2024

Année 11, n° 1



Mot de la mairesse

Bonne année 2024!

Dans un premier temps, au nom des membres du conseil municipal et des employés, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024. Nous souhaitons une bonne santé à vous tous ainsi qu'aux membres de votre famille. Profitez de l'île pour vous reposer et prendre du bon temps.

Tristes anniversaires

Il y a 10 ans, le 23 janvier 2014, l'île Verte a perdu 6 de ses anciens résidents dans l'incendie de la Résidence du Havre, dans lequel 32 personnes sont décédées. L'immensité de la peine vécue par les proches est inimaginable et en ce triste anniversaire du drame, nos pensées sont avec ces familles de l'île qui ont perdu, de façon dramatique, des êtres chers. Une grande partie de la mémoire de l'île a

été perdue, mais le souvenir de ces personnes remarquables restera gravé dans notre mémoire.

Il y a 50 ans, le 13 janvier 1974, un incendie a détruit l'église de l'île. Nous profiterons des fêtes du 150^e de la municipalité pour souligner ce grand drame dans la vie des insulaires qui ont perdu leur petite église en bois l'année du centenaire.

150^e anniversaire de la municipalité

Cette année c'est l'année du 150^e de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. L'érection canonique de la Paroisse a eu lieu le 6 mars 1874 et l'érection civile le 18 novembre 1874. Nous préparons actuellement une programmation d'activi-

tés, en collaboration avec les organismes de l'île, et nous travaillons aussi à la recherche de financement pour bonifier notre enveloppe budgétaire. La saison se terminera avec un spectacle qui se tiendra durant la fin de semaine de la fête du Travail.

Garage municipal au centre de récupération

Ça y est! Nous avons reçu la confirmation du MAMH pour l'octroi d'une subvention pour la construction d'un garage municipal près du centre de récupération. Nous avons l'autorisation de procéder et le contrat sera officialisé avec l'entrepreneur général retenu. Pour limiter les activités à proximité du ruisseau qui longe le terrain au sud de la propriété, le nouveau garage sera construit dans l'alignement du centre de récupéra-

Dans ce numéro :

<i>Mot de la mairesse</i>	1
<i>Conseil du 13 janvier 2024</i>	2-3
<i>Corporation des maisons du Phare</i>	4
<i>Le coin des bibliophiles</i>	5
<i>Poste adjointe ou adjoint à la direction</i>	6
<i>Avis public</i>	7
<i>À votre agenda</i>	8

tion. Une nouvelle entrée sera construite pour accéder au centre de récupération. Durant la construction, le terrain sera interdit d'accès et la municipalité procédera à la collecte des matières recyclables à chaque résidence, comme durant la période de pandémie. Les matières devront être placées dans des sacs transparents.

(suite à la page 2)

Séance du conseil du 13 janvier 2024

Les décisions du conseil

- ◇ Endossement de la Corporation des maisons du Phare pour un emprunt de 30 000 \$;
- ◇ Modification de la résolution sur l'accord de subvention avec le ministère du Patrimoine canadien pour la célébration du 150^e anniversaire de la Municipalité ;
- ◇ Autorisation pour déposer des demandes de financement auprès des programmes suivants : Fonds de soutien à la ruralité, Programme d'initiative culturelle de la MRC et le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray ;
- ◇ Autorisation pour la signature de l'entente intermunicipale de délégation de compétence de la collecte sélective à la MRC de Rivière-du-Loup;
- ◇ Acceptation de l'adhésion de la ville de Trois-Pistoles à l'Entente intermunicipale pour une cour municipale ;
- ◇ Adoption d'une politique de tarification des dépenses admissibles pour les activités culturelles et de loisir dispensées par la Municipalité ;
- ◇ Ouverture d'un poste d'ajointe ou adjoint à la direction ;
- ◇ Achat d'espaces publicitaires dans le dépliant-horaire du traversier ;
- ◇ Appui à la CPICIV pour le dépôt d'une demande de financement auprès de l'ATR pour l'acquisition et la restauration d'un fumoir ;
- ◇ Adoption des dépenses du mois de décembre au montant de 22 653,65 \$.

Services municipaux Direction générale

Denis Cusson

Comptabilité
Martine Girard

Voirie d'hiver
Jacques Fraser

Bibliothèque
Louise Alain

Centre de récupération
Keaven-Yannick
Desrochers

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

Tél.: 418-867-2485 poste 251
Courriel :
jlemieux@mrcrdl.quebec

Agent de développement rural

Gérald Dionne jr.

Tél.: 418-551-8423
Courriel :
gdionne@mrcrdl.quebec

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente :
Michèle Giresse

Membres :
Geneviève Boudreault,
Keaven-Yannick Desrochers,
Aline Grenon, Jean Pettigrew,
Gail Richardson

Représentante du conseil:
Louise Newbury

Mot de la mairesse (suite de la page 1)

Toilette au Pavillon Lindsay

Nous sommes en période d'appel d'offres pour la construction d'une toilette au Pavillon Lindsay et pour la réfection des petits bâtiments au phare. L'ouverture des soumissions est prévue dans la semaine du 28 janvier. Nous nous croisons les doigts et nous espérons que les soumissions seront conformes à nos budgets. Nous attendons l'ouverture de ces soumissions avant de décider de façon définitive des interventions que nous voulons faire au Quai-d'en-Haut. Notre budget est fermé et c'est

un vase communiquant entre nos différents projets.

Ressource additionnelle au bureau municipal

Comme nous l'avons mentionné lors de l'adoption du budget, nous souhaitons ajouter une ressource à l'équipe d'administration pour assurer une transition harmonieuse au niveau de la relève. Nous sommes heureux d'ouvrir un poste de directeur adjoint et nous espérons pouvoir intéresser des gens qui ont déjà un pied sur l'île. Cette personne sera en formation auprès du directeur

général et le nombre d'heures de travail sera augmenté de façon progressive les années suivantes.

Charte du paysage

La charte du paysage avance et le comité, composé de membres du CCU et du Conseil, travaille à finaliser une deuxième version pour une consultation publique au printemps prochain.

Au plaisir de vous rencontrer sur l'île.

Louise Newbury,
maresse

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Trois personnes sont présentes. Les questions et les interventions ont porté sur les sujets suivants :

1- *Entretien des chemins d'hiver. Il est demandé que l'entretien se fasse systématiquement après une tempête.*

R : C'est l'objectif de la Municipalité ;

2- *Signature du contrat pour l'entretien des chemins d'hiver : Suggestion que le contrat soit conclu plus tôt dans la saison.*

R : Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur la liste des fournisseurs de la Municipalité en tout temps. Actuellement, il n'y a qu'un seul fournisseur avec lequel la Municipalité prend entente;

3- *Suggestion qu'on engage une personne pour faire les petites tâches d'entretien des chemins d'hiver pour couper des lames de neige, à la petite pelle.*

R : La tâche est dans le contrat du fournisseur qui a l'équipement requis pour faire les travaux.

4- *Présence, en surface, d'une portion de fibre optique près d'une résidence.*

R : Le directeur général fournira les coordonnées de la personne à contacter.

5- *L'inscription des réponses, lors de la période des questions, dans le bulletin municipal.*

R : La Municipalité fera

un court résumé des réponses données en conseil, mais éventuellement, les séances seront enregistrées ;

6- *La possibilité d'avoir un lien ZOOM pour diffuser les séances du conseil.*

R. Achat d'équipement planifié à court terme.

7- *La STQ a-t-elle l'intention de venir rencontrer les citoyens ?*

R : Suite à une discussion avec la STQ, après le Conseil, le représentant de la STQ accepte de venir rencontrer la population avant le début de la saison prochaine.

8- *Remplacement du drapeau du Québec au bureau municipal.*

R : À faire éventuellement. Le directeur général en prend note.

9- *Mise en place d'une liste téléphonique pour joindre les gens en cas d'urgence.*

R : En cas d'urgence, les gens seront contactés par SMS. Une liste est active.

10- *Mauvais fonctionnement des toilettes à l'héliport de l'île.*

R : Le MTQ sera mis au courant. (suivi de l'intervention : le MTQ a procédé le 25 janvier à des travaux pour hausser le tuyau d'échappement des odeurs à l'extérieur de même qu'à l'installation d'une main courant

dans l'escalier menant à la piste de l'hélicoptère).

11- *Informations sur le transport interurbain.*

R : (informations reçues après le Conseil). La Régie intermunicipale de transport collectif du BSL est enfin créée. Un avis publié dans la Gazette officielle du Québec du 13 janvier 2024 a promulgué la constitution de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) décrétée par le ministère des Affaires municipales en décembre dernier. Elle regroupe 96 municipalités, 7 MRC. La première étape est la recherche de financement. La Régie demande au ministère des Finances du Québec une majoration de la taxe sur les carburants de 0,02 \$ par litre d'essence vendu. La logistique de transport dépend du financement et elle n'est donc pas planifiée avant 2025.

12- *Mise en place pour la collecte des matières consignées.*

R : Les emplacements de dépôt sont disponibles en ligne (<https://consignation.ca/consigne/ou-consigner/>) ;

13- *Centre de récupération durant les travaux de construction du garage.*

R : Les matières seront ramassées aux résidences. L'accès au centre de tri sera interdit durant les travaux de construction.

14- *Endossement de l'emprunt de la Corporation des Maisons du Phare par la Municipalité.*

R : La Municipalité a accepté de cautionner le prêt de la CMP à la caisse, comme elle l'a toujours fait depuis la création de la CMP et par cohérence avec l'entente entre la CMP et la MNDS. La Municipalité reconnaît l'implication exceptionnelle de ces citoyens bénévoles et elle a moralement le devoir de les aider en cautionnant cet emprunt ;

15- *Rôle de la personne qui pourrait être embauchée par le Comité de santé si le projet présenté au ministère de la Famille et des Aînés est accepté.*

R: Si le projet est accepté, la personne aura à développer des moyens d'aider les personnes âgées de l'île ;

16- *La possibilité d'avoir une infirmière supplémentaire mobile pouvant faire des interventions à domicile.*

R : Les infirmières en place, au CLSC, fournissent déjà ce service.

Corporation des maisons du Phare

Les membres du conseil d'administration de la Corporation des Maisons du Phare (CMP) et de l'organisme des Gardiens du Phare de l'Île Verte (GPIV) vous souhaitent une bonne année 2024. Nous profitons de l'occasion pour faire une rétrospective de l'année 2023 en ce qui concerne les deux organismes et vous présenter nos perspectives pour 2024.

2023 a été une année de restructuration et de réorientation pour la CMP. Le passage en mode concession pour le service de restauration a été l'élément central de l'année. Beaucoup d'efforts ont été investis pour mettre en place les aspects légaux et administratifs de cette nouvelle gestion du Comptoir Gourmand. L'offre de concession retenue a été celle du Pied Bleu qui est venu animer le site avec un service alimentaire qui fut très apprécié par la population de l'île et les gens de passage. À la fin de l'année, nous pouvons confirmer que cette nouvelle formule est un franc succès. La rentabilité est au rendez-vous tant pour la Corporation que pour le Pied Bleu. Tout est en place pour répéter l'expérience cet été. Nous entrevoyons plus d'événements thématiques et une ouverture du Comptoir plus longue. Nous souhaitons vivement que l'année 2024 soit une réussite tant pour le Pied Bleu que pour la CMP.

En début de saison touristique 2023, le calendrier de location des maisons était presque vide ; plusieurs semaines en haute saison n'étaient pas réservées ; la saison de location débutait tard et se terminait très tôt par rapport à la saison précédente. Un plan d'action a été élaboré afin de combler le calendrier de 2023 et surtout pour permettre d'assurer un meilleur taux d'occupation en 2024 : une révision de la grille de tarification, une offensive publicitaire, un suivi serré des demandes de réservations et des courriels, une proposition de rabais pour les réservations hâtives et une offre de séjours de courtes durées sont toutes des mesures qui ont été mises en place.

En ce début d'année nous pouvons dire mission accomplie. Les locations hâtives ont permis de dégager un bénéfice non négligeable malgré un taux d'occupation qui n'était pas à la hauteur de nos attentes durant l'été. L'année 2024 s'annonce bien meilleure. Le calendrier de la prochaine saison est déjà presque complet en formule de location à la semaine. La Corporation proposera bientôt une offre de location en mode auberge pour quelques créneaux durant la saison estivale. La demande est forte



Le Phare de l'Île Verte

Hébergement et site historique

pour l'hébergement à la nuitée.

Du côté des finances, le conseil d'administration s'est attaqué à la rationalisation des dépenses et au remboursement des dettes accumulées. En ce début d'année, notre bilan financier affiche un solde positif. Nous avons tout mis en place pour prendre en charge la dette liée au compte d'urgence spécial COVID pour les entreprises canadiennes (CUEC). La charge demeure importante pour parvenir à rembourser cette dette mais les mesures que nous avons prises nous permettent d'être confiants en l'avenir avec l'espoir d'une latitude financière plus grande dans un horizon de 2 à 3 ans.

Vous serez conviés à l'assemblée générale annuelle de la CMP qui devrait se tenir dès le retour du traversier pour que nous puissions ensemble faire le bilan de l'année 2023 et vous présenter le détail de nos prévisions budgétaires. Conformément aux souhaits émis

lors de l'AGA 2023, la Corporation s'active à mettre en place un nouveau système comptable qui nous permettra de présenter des états financiers plus clairs et plus précis. Nous vous attendons nombreuses et nombreux à cette assemblée pour discuter d'avenir.

Tout au long de l'année 2023, le conseil d'administration s'est affairé à mettre à jour le volet administratif de la CMP et de l'organisme des Gardiens de Phare de l'Île Verte (GPIV). Comme nous sommes actuellement à jour auprès des instances gouvernementales et des institutions financières, nous avons pris la décision de réactualiser les GPIV.

À l'automne 2023, une demande de subvention, au nom des GPIV, a été adressée au Mouvement Desjardins pour l'achat de 8 tables à pique-nique et de 6 chaises Adirondack. Cette subvention nous a été accordée. Nous procéderons à l'achat du mobilier dès le printemps pour remplacer les tables de la terrasse du Comptoir Gourmand et pour rendre disponibles des tables aux personnes qui fréquentent ou

Bibliothèque

Le Coin des bibliophiles

Exposition « Matin insulaire »

Depuis janvier 2020, Michelle Dionne prend des photos tous les matins, comme des clins d'œil au début du jour en toutes saisons. Elle a sélectionné dix clichés qu'elle exposera au Centre communautaire jusqu'à la mi-avril. Michelle parle ainsi de sa démarche : *Je ne suis pas une photographe mais ces dernières années, la photo a été mon outil d'expression.*

Une femme respectable

Le 28 décembre nous avons présenté *Une femme respectable*, le dernier long métrage de Bernard Émond. Suite à une représentation parsemée de problèmes techniques, nous avons eu le bonheur de nous entretenir avec deux de ses principaux artisans, soit le cinéaste Bernard Émond et

Annie Jean, une résidente de l'île qui a assuré le montage du film.

Pour celles et ceux qui auraient manqué cet événement, et pour toutes les personnes qui étaient présentes et qui aimeraient voir le film sans coupures, il est possible d'emprunter à la bibliothèque le DVD d'*Une femme respectable*, que M. Émond nous a généreusement offert.

Club de lecture

La prochaine rencontre du Club de lecture se tiendra mardi le 13 février autour du récit d'aventure de Samuel Hearn intitulé *Le piéton du Grand Nord*. Exceptionnellement, la discussion ne se tiendra pas à la bibliothèque, mais à la Taverne de l'Aqueduc, chez Alain Hébert et Marie-Claire Simard, au

1710, chemin de l'Île. Dans ces circonstances très particulières, Alain sera l'animateur de la rencontre. La réunion est prévue à 14 h 00. Ce jour-là, la bibliothèque sera ouverte de 12 h 30 à 13 h 30 pour les emprunts et les retours.

Vous pouvez vous joindre au Club de lecture en tout temps et pour vous préparer, des exemplaires de tous les livres sélectionnés sont disponibles à la bibliothèque. Des copies numériques sont également accessibles.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Tous les mardis, de 13 h à 15 h, à l'exception du mardi 13 février, de 12 h 30 à 13 h 30.



Bibliothèque Municipale

Coordonnatrice :

Louise Alain

Horaire régulier

Mardi

De 13 h à 15 h

Courrier électronique :

biblio.douleurs@crsbp.net

Comité de la bibliothèque municipale

Membres: *Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Lucille Vien*

Coordonnatrice:

Louise Alain

Conseillère responsable de la bibliothèque

Joanie Harrison

Corporation des maisons du Phare (suite de la page 4)

visitent le site du Phare. Les chaises quant à elles seront disposées aux abords des deux maisons. Des aires de pique-nique accessibles à toute la population de l'île seront bientôt de retour.

Pour poursuivre la mission des GPIV qui a pour but la mise en valeur de la Station du Phare, ce joyau du patrimoine maritime québécois et du site naturel exceptionnel qui l'accueille, vous serez convoqués à une assemblée générale de cet organisme au mois de mars prochain. Cette assemblée aura pour objectif principal de partager nos idées, nos

attentes et nos désirs quant à la Station du Phare et d'en dégager une vision commune des opportunités qui s'offrent à nous et des projets à développer grâce aux GPIV. Il s'agit d'un outil qui a un grand potentiel pour soutenir, voire enrichir, l'image de marque de l'Île qu'est déjà la Station du Phare. Comment pouvons-nous faire en sorte que chaque personne qui visite ce lieu en reparte avec un souvenir mémorable, que chaque visiteuse ou visiteur devienne un porteparole de la beauté du site et de l'accueil qui y est

offert ? Nous avons hâte de vous entendre à ce propos.

En 2024, le Phare de l'Île Verte sera au cœur de nos préoccupations. Vous serez appelés à participer aux assemblées générales des deux organismes, CMP et GPIV. Vous serez probablement interpellés pour des corvées visant à améliorer l'accueil sur le site et dans les maisons. Vous pourrez être des ambassadrices et des ambassadeurs pour nous aider à faire connaître notre offre de location et de restauration. Vous pourriez être

conviés à travailler pour la Corporation dans des emplois saisonniers ou bénévolement. Votre implication est importante, chaque petit geste compte.

Merci de votre collaboration, voire de votre implication.

Le conseil d'administration de la Corporation des maisons du Phare

Ouverture de poste : Personne adjointe à la direction

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, située sur l'île Verte, est une des plus petites municipalités du Québec. La direction de la municipalité repose actuellement sur les épaules d'une seule personne, excluant la comptabilité, et faire partie de l'équipe de direction signifie intervenir dans tous les aspects d'une municipalité.

Nous sommes à la recherche d'une personne qui pourra se joindre à l'équipe de direction pour amorcer une douce transition et un apprentissage progressif de la tâche en prévision d'un éventuel retrait du personnel en place.

Sous la responsabilité directe du directeur général, la personne titulaire du poste réalisera notamment les tâches et les responsabilités suivantes :

Description du travail :

Administration :

- Participer aux travaux de direction et plus particulièrement : accueil et réception, réception et suivi du courrier, classement;
- Faire la gestion du matériel de bureau et du matériel d'entretien;
- Rédiger des rapports et des documents;
- Rédiger les règlements et politiques;
- Mettre en œuvre les politiques (lois) provinciales affectant les obligations municipales;
- Organiser divers services aux citoyens et en assurer le suivi (essence, ramonage, extincteur, etc.);
- Soutenir les communications écrites et électroniques : bulletin municipal, site web et autres;
- Travailler en collaboration avec le service de développement rural de la MRC pour les projets municipaux;
- Apporter un soutien à la comptabilité et se familiariser avec le logiciel PG.

Voirie :

- Collaborer à l'élaboration d'un programme des travaux de voirie et faire un suivi auprès de l'employé de voirie et des entrepreneurs;
- Assurer un suivi au niveau de l'entretien des équipements de voirie;
- Recherche de fournisseurs pour l'entretien et la réparation des équipements ;
- Recherche de fournisseurs notamment pour l'achat de gravier, l'épandage d'abat-poussière et faire les appels d'offres au besoin;
- Coordonner les travaux d'entretien des chemins en hiver et ceux reliés au pont de glace;
- Informer la population sur l'état quotidien du pont de glace et au besoin sur l'état des chemins en hiver.

Sécurité civile :

- Participer aux activités reliées à la sécurité civile;
- Assurer un suivi au niveau de l'entretien des équipements.

Maintien d'actif (bâtiment existant):

- Collaborer au maintien de l'ensemble des bâtiments de la Municipalité, participer à la préparation d'un programme des travaux à réaliser, faire le suivi auprès des différents intervenants;
- Recherche de fournisseurs et rédaction et gestion d'appel d'offres;

Nouveaux bâtiments :

- Rédaction et gestion d'appels d'offres
- Faire le suivi auprès des différents entrepreneurs.

Environnement :

- Suivi à faire pour l'entretien des lieux.

Urbanisme :

- Suivi des dossiers à faire auprès de l'inspectrice en bâtiment (entente intermunicipale en urbanisme);
- Collaborer avec le Comité consultatif d'urbanisme dans son travail

Compétences requises

- Habileté dans l'utilisation des logiciels de la suite Office (Word, Excel, Outlook);
- Capacité de rédaction ;
- Bonne connaissance du français écrit;
- Habileté technique;
- Être polyvalent et avoir une bonne capacité d'adaptation;
- Capacité de travailler seule et en équipe;

(suite page 7)

Avis public : dépôt du rôle de perception

Est par la présente donnée par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier de la **Municipalité** Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

QUE le Conseil a décrété que le paiement des taxes est réalisé en un versement ou au plus, en trois versements égaux :

a) lorsque le montant total du compte de taxes pour l'année en cours est inférieur à 1 000 \$, le compte de taxes est payable en un seul versement le 1^{er} mars 2024 ;

b) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 1 000 \$ et inférieur à 2 000 \$, le contribuable peut le payer en deux versements égaux dont le premier est payable le 1^{er} mars 2023 et le second le 1^{er} juin 2024 ;

c) lorsque le montant total du compte de taxes est d'au moins 2 000 \$ le contribuable peut le payer en trois versements égaux dont le premier est payable le 1^{er} mars 2024, le second le 1^{er} juin 2024 et le troisième le 1^{er} août 2024.

Quiconque désire en prendre connaissance pourra le faire au Bureau municipal les mardis, mercredis et jeudis entre 9 h 30 et 16 h 00.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce vingt-quatrième jour de janvier deux mille vingt-quatre par

Denis Cusson,
directeur général et
greffier-trésorier

Service de santé

*Myriam Beaulieu-Cyr, inf.
Judith Dumais, inf.*

Premiers répondants

Geneviève Boudreault, André-Pierre Contandriopoulos, Louise Deschenes, Sylvie Desrosiers, Gérard Dionne jr, Matthieu Huck, André Malo, Denis Michaud, Louise Newbury, Gail Richardson, Bastien Vézina

Téléphone : **418-898-2248**
418-863-2941 (cell)

Dispensaire
6001, chemin de l'Île
Urgence : **9-1-1**

Ouverture de poste : Personne adjointe à la direction

- Avoir un bon sens critique;
- Autonome et responsable, bonne capacité à la résolution de problème;
- Connaissance de la comptabilité, un atout.

Exigences et conditions de travail

- Niveau d'études : Cegep ou toute expérience pertinente ;
- Expérience reliée à l'emploi : un atout ;
- Salaire offert : selon l'échelle salariale en vigueur ;
- Nombre d'heures par semaine : 14 heures pour la première année avec possibilité d'augmentation du nombre d'heures pour les années qui vont suivre ;

- Statut d'emploi : temps partiel permanent, probation 6 mois ;
- Résident ou pied à terre sur l'île serait un atout;
- Possède, de préférence, un véhicule pour se déplacer;
- Date d'entrée en fonction : 11 mars 2024

Personnes intéressées

Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature avant le mardi 13 février 2024 à 11 h en faisant parvenir son curriculum vitae à la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a/s de M. Denis Cusson, directeur général, 6201, chemin de l'Île, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, G0L 1K0. Pour information 418-898-3451.

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418-898-3451

Messagerie administration : mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité : comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com

Tourisme: www.ileverte-tourisme.com

Membres du conseil municipal

Mairesse : Louise Newbury

1-418-559-5128

lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :

poste 1- Charles Méthé,

1-418-931-3158

charles_methe@hotmail.com

poste 2- André-Pierre Contandriopoulos ,

1-514-688-0107

apcontand@gmail.com

poste 3- Joanie Harrison

1-514-464-0992

joanie_87@msn.com

poste 4 - Luce Provencher

1-819-690-2032

lulu-pro@hotmail.com

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1^{er} janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de l'Île Verte dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent. Son emblème floral est la **mertensie maritime** et son emblème animalier est la **bernache cravant**.

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports sont opérés par la Société des traversiers du Québec.



À votre agenda en Février 2024

Semaine du 28 janvier 2024

Mardi 30 janvier, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 4 février 2024

Mardi 6 février, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île
Samedi 10 février 9 h , Séance régulière du conseil, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 11 février 2024

Mardi 13 février, 12 h 30 - 13 h 30, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Mardi 13 février, 14 h, Club de lecture, 1710, chemin de l'Île

Semaine du 18 février 2024

Mardi 20 février, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 25 février 2024

Mardi 27 février, 13 h - 15h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Exposition « Matin insulaire »

Michelle Dionne de janvier à la mi-avril, Centre communautaire de l'Île

Dernier quartier



2

Nouvelle lune



9

Premier quartier



16

Pleine lune



24

Les grandes mers en Février

Les hautes marées auront lieu du 10 au 12 février. La plus haute marée aura lieu le 11 février à 4,9 m (16,2 pi).



DANS UN BAC OU AU CENTRE DE RÉCUPÉRATION

Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs